

Formations et diplômes



• Une école gratuite de développement informatique à Paris

«42», c'est le nom de la nouvelle école pour les développeurs qui ouvrira en novembre 2013 à Paris (17e).

Gratuite, sans frais de scolarité, elle formera chaque année 1000 étudiants en 3 à 5 ans et sera accessible aux candidats entre 18 et 30 ans, diplômés ou non et aux mineurs titulaires du bac.

Attention : Aucun diplôme ne sera délivré à la sortie !

Les fondateurs de l'école (dont Xavier Niel, fondateur de Free) ont souligné que, bac en poche ou pas, l'expérience leur avait prouvé que le système éducatif traditionnel était globalement inapte à dénicher les talents qu'ils recherchaient.

Le modèle pédagogique retenu, dénommé «Peer 2 Peer learning», est décrit comme un système d'éducation autogéré avec un apprentissage par projets qui ne comprend pas de cours magistraux.

Les étudiants doivent d'abord déposer leur candidature sur le site web de l'école, puis une présélection sera réalisée par le biais d'un test d'aptitude en ligne afin d'en retenir 4000. Ces étudiants suivront ensuite pendant un mois une immersion au sein de l'école pour réaliser des projets informatiques. 1000 pourront ensuite intégrer le cursus.

Pour plus d'info : www.42.fr

Source : Onisep Picardie – lettre n°52



• Infirmier/Étudiants de PACES

Par arrêté en date du 21 décembre 2012 (JO 29/12/12) relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier, sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité :

1° Les candidats non admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme et ayant validé les unités d'enseignement de la première année commune aux études de santé ;

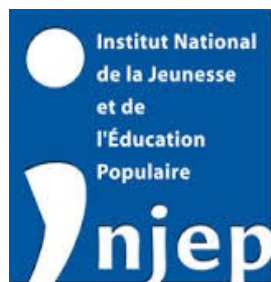
2° Les candidats inscrits à la première année commune aux études de santé.

Pour se présenter à l'épreuve orale d'admission, ils déposent dans chacun des instituts :

- une copie d'une pièce d'identité ;
- une attestation de validation des unités d'enseignement de la première année commune aux études de santé datant de moins d'un an au moment de l'inscription.

[Consulter l'arrêté](#)

Source : Onisep Bretagne



• Les fiches repères de l'Injep

Les fiches Repères sont une nouvelle collection de l'[Injep](#) (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) dédiée aux problématiques de la jeunesse.

Une trentaine de fiches abordent de manière globale les questions transversales qui touchent les jeunes, leur éducation, leurs conditions de vie, leurs pratiques et leurs attentes...

Exemples : école et inégalités ; accompagnement vers l'emploi ; sexualité ; pratiques physiques et sportives etc...

[Consulter les fiches](#)

Source : *Coups de vent n°176 – Onisep Bretagne*



• L'orientation à la fin du collège : un rapport de la cour des comptes

A la demande de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, la Cour des comptes a réalisé un rapport sur l'orientation en fin de collège.

L'étude s'est déroulée sur trois académies, en raison de leurs caractéristiques très différentes, tant en termes socio-économiques et géographiques qu'en termes de résultats de l'orientation en fin de 3ème : Lille, Toulouse et Rennes.

Au total, cette enquête a amené la Cour à analyser la situation particulière de 36 établissements d'enseignement, publics et privés, et à interroger directement 266 acteurs de l'orientation.

[Télécharger le rapport](#)

Source : *Onisep Bretagne*



• Objectif égalité : un nouveau site de l'Onisep

L'Onisep lance, en partenariat avec le Ministère du droit des Femmes, un site pour l'orientation des filles et des garçons qui vise à sensibiliser les jeunes aux stéréotypes de genre dans le champ des formations et des métiers.

En abordant la question des choix d'études, des droits, celle de l'emploi, il a pour ambition de balayer les idées reçues, tant masculines que féminines, dans le domaine de l'orientation scolaire.

Ce site est conçu sur le modèle d'un « rubik's cube ». Il explore par sa navigation ludique les principaux stéréotypes dans leurs représentations imagées et en les confrontant à la réalité des témoignages et des chiffres.

Le site propose un quiz ludique pour tester ses connaissances sur l'égalité hommes/femmes dans la vie privée et professionnelle. En septembre 2013, un espace sera dédié aux équipes éducatives.

Le site : <http://objectifegalite.onisep.fr>



• Mon industrie

Lancé à l'occasion de la semaine de l'industrie, qui s'est déroulée du 18 au 24 mars 2013, [Monindustrie.onisep.fr](http://monindustrie.onisep.fr) est réalisé en partenariat avec le Ministère du redressement productif, la Semaine de l'industrie, la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) et la Fédération industrielle électrique, électronique et des télécoms (FIEEC).

Le site s'adresse aux collégiens de 4e et de 3e et aux lycéens de 2de.

Le but est de réconcilier les jeunes avec l'industrie, de mieux la faire connaître dans sa réalité et sa diversité, de leur faire comprendre qu'elle est portée par l'innovation, qu'elle touche à tous les secteurs de l'économie et qu'ils peuvent y trouver leur place, quel que soit leur niveau de formation.

Un kit pédagogique est à la disposition des enseignants de collège et de lycée. Ces propositions d'activités de classe s'inscrivent dans l'esprit du futur Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP).

Des outils qui permettent aux enseignants de préparer une visite d'entreprise, de faire travailler leurs élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation.

Site : <http://monindustrie.onisep.fr/>

Source : Onisep Picardie – lettre d'information n°52



• 10 à 15% des jeunes sortants du supérieur occupent un emploi d'un niveau de qualification inférieur à leur diplôme

Une étude du Céreq compare les données recueillies tout au long des enquêtes Génération pour examiner l'évolution des décalages entre le niveau de diplôme des jeunes issus de l'enseignement supérieur et la qualification des emplois qu'ils occupent.

Elle met ensuite en évidence les disparités entre les filières et la non concordance entre les mesures objectives et subjectives du «déclassement».

Pour aller plus loin :

L'article «Le déclassement, entre mythe et réalité» est publié p. 102 du document «Un diplôme et après ?» (Alternatives économiques, co-écrit avec le Céreq, la Dares et l'Onisep, janvier 2013).

Document en consultation au CIO.

Source : Onisep Picardie

Infos diverses



• Le CROUS lance "Jobaviz", la centrale du job étudiant

www.jobaviz.fr est un portail de job étudiant proposé par les CROUS. Le site internet propose des offres d'emploi étudiant partout en France (métropolitaine).

Jobaviz propose une recherche d'offres d'emploi par lieu (région, ville) et par domaine :

- aide à domicile
- animation, loisirs, sport
- bureau, administration
- hôtellerie, restauration, collectivités,
- vente, distribution
- aide aux devoirs
- emplois saisonniers
- garde d'enfants
- street marketing, phoning...

L'inscription sur Jobaviz.fr permet aux étudiants d'être automatiquement inscrit au site Lokaviz.fr , la centrale du logement étudiant, et inversement.

Source : www.onsiep.fr